

SCIENCES PO

Fait politique

*Genre, violences  
et espaces publics*

La vulnérabilité  
des femmes en question

*Marylène Lieber*



SciencesPo.  
Les Presses

Extrait de la publication

# *Genre, violences et espaces publics*

---

# *Genre, violences et espaces publics*

---

*La vulnérabilité  
des femmes en question*

Marylène Lieber



SciencesPo.  
Les Presses

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)  
*Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question* / Marylène  
Lieber – Paris : Presses de Sciences Po, 2008.

ISBN 978-2-7246-1083-3

RAMEAU :

- Sécurité (psychologie) : Aspect social
- Peur du crime
- Sécurité urbaine
- Discrimination sexuelle
- Violence exercée sur les femmes

DEWEY :

- 305.3 : Sexes – Les femmes dans la société – Féminisme
- 363.1 : Sécurité et morale publique

Public concerné : public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

*À mon compagnon de longue date,  
jusqu'à l'autre bout du monde,  
et à nos trois magnifiques princesses.*

# Table des matières

<i>Remerciements</i>	9
<i>Liste des sigles</i>	11
<i>Introduction</i>	13
• Le genre et les rapports sociaux de sexe	15
• Au-delà de l'« évidence »	16
• Le genre, structure invisible des politiques publiques de sécurité	18
• La peur, une discrimination sexuée	20
• Les politiques de sécurité à l'épreuve de leur public	23
• Genre et sécurité	25
<b>Chapitre 1 / SÉCURITÉ ET VIOLENCES</b>	
<b>DE QUI PARLE-T-ON ?</b>	29
• Les recherches sur les violences, le crime et la sécurité	30
• Du côté des femmes	37
• Où commencent les violences	61
<b>Chapitre 2 / GENRE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE VIOLENCES</b>	67
• Sexe, genre et rapports sociaux de sexe	67
• Le genre des politiques publiques	70
• Les politiques en matière de violences	81
<b>Chapitre 3 / LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES</b>	
<b>DANS LES STATISTIQUES</b>	109
• Les données disponibles	110
• Les statistiques de la police et celles de victimation	125
• Les violences envers les femmes dans les contrats de sécurité	149
<b>Chapitre 4 / LA DÉPOLITISATION DES VIOLENCES</b>	
<b>ENVERS LES FEMMES</b>	159
• Le projet politique	160
• Les freins à l'innovation	166
• Le lent processus de dépolitisation d'une catégorie	175
• La double invisibilité des violences faites aux femmes	196

<b>Chapitre 5 / PEUR-PRÉOCCUPATION ET PEUR SEXUÉE</b>	203
• La peur-préoccupation	205
• La peur comme « attribut féminin »	213
• Un amalgame entre différents types de peurs	223
• La peur sexuée : un autre regard sur le sentiment d'insécurité	230
<b>Chapitre 6 / DE LA PEUR ASSIGNÉE AUX TACTIQUES D'ÉVITEMENT</b>	233
• L'évidence de la peur ressentie par les femmes	233
• Comment sortir tout en évitant les dangers	245
• Une forme de savoir-faire	261
<b>Chapitre 7 / VIOLENCES ET ORDRE SOCIAL SEXUÉ</b>	263
• Un mythe pour assurer la bicatégorisation sexuée	264
• Un rappel constant à l'ordre	275
• Production et reproduction des identités sexuées	287
<b>Conclusion</b>	299
• La persistance d'une forme de sexisme	299
• Une forme de discrimination dans un monde « égalitaire »	302
• Les rapports sociaux de sexe, de classe et de « race »	304
<b>Bibliographie</b>	307

# Remerciements

**I**l m'importe de remercier toutes celles et ceux qui m'ont aidée et soutenue durant les années de recherche qui ont donné naissance à ce livre. J'aimerais d'abord exprimer ma reconnaissance à ma directrice de thèse, Jacqueline Heinen qui, en m'offrant la possibilité de participer à la recherche collective « Genre et gestion locale du changement dans sept pays de l'Union européenne », m'a non seulement donné les ressources matérielles pour étudier dans un contexte favorable et stimulant, mais m'a également permis d'acquérir une expérience intellectuelle, professionnelle et humaine de première qualité, en travaillant main dans la main avec les membres des diverses équipes internationales. Son soutien, son enthousiasme, ses critiques et ses encouragements m'ont permis d'aller au bout de cette recherche, en alliant production intellectuelle et deux grossesses. Il me faut également remercier tous les membres du laboratoire Printemps dont le dynamisme est une source perpétuelle d'inspiration, ainsi que le Fonds national de la recherche scientifique suisse qui m'a accordé un subside pour terminer ce travail. Ce financement m'a permis d'être reçue comme chercheuse invitée à la Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance de l'Université de Montréal par Jane Jenson et à l'Institute for Gender Studies de l'Université de Ochanomizu, à Tokyo par Ruri Ito. Ma gratitude va également aux personnes qui ont relu tout ou partie de mon manuscrit et m'ont fait part de leurs critiques et de leurs commentaires précieux et constructifs : Claire Saillard, Éléonore Lépinard, Brigitte Lhomond, Nicolas Lieber, Lorena Parini et Anne-Françoise Praz. Enfin, je remercie Janine Mossuz-Lavau pour ses suggestions qui ont permis le perfectionnement de cet ouvrage.

L'élaboration d'un tel travail étant le fruit de longues années de maturation, j'aimerais profiter de l'occasion pour revenir sur mon parcours et remercier Françoise Messant-Laurent qui m'a initiée à la sociologie des rapports sociaux de sexe, et m'a toujours offert son soutien pour développer mes réflexions. Si je suis là aujourd'hui, c'est en partie parce que j'ai croisé son chemin et qu'elle a su faire passer son intérêt à de nombreuses étudiantes lausannoises. Je suis également redevable aux membres de l'équipe Enveff, notamment Dominique Fougeyrollas et Maryse Jaspard, ainsi qu'à

mes compagnes de rédaction, Florence Maillochon et Stéphanie Condon, avec lesquelles j'ai passé de longues heures studieuses fort agréables ! Les copines jouant un rôle essentiel, que ce soit pour partager les doutes et les enthousiasmes ou pour se soutenir et s'encourager mutuellement, je tiens à remercier celles des toutes premières heures que sont Pascale Vielle et Antonella Ferrari, ainsi que mes compagnes militantes de l'Atelier Genre, notamment Laure Béréni, Coline Cardi, Céline Peyraud et Geneviève Pruvost. Nos intérêts communs nous ont permis de développer des liens amicaux riches et stimulants. Mes remerciements vont aussi aux « deux Eeva », Eeva Luhtakallio et Eeva Raevaara, pour leur capacité à travailler dans la bonne humeur, ainsi qu'à mes amies du laboratoire Printemps : Anne Guardiola, avec laquelle j'ai sillonné les routes des Yvelines et Hélène Stevens. Enfin, mes racines étant en Suisse, je veux dire mon plaisir de participer au réseau fort dynamique des « études genre », et je remercie en particulier Elvita Alvarez dont l'amitié est irremplaçable. Je suis aussi reconnaissante à Ellen Hertz de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel de m'avoir permis de développer mes compétences de recherche et d'enseignement dans un cadre de travail riche, stimulant et plein d'humour.

Ce livre n'aurait pas non plus vu le jour sans le formidable travail effectué sur le terrain par de nombreuses actrices enthousiastes. J'ai eu la chance de rencontrer Anne Michaud et ses collègues au Canada, dont la réflexion sur les femmes dans la ville et sur la sécurité a été extrêmement stimulante et n'a eu de cesse de venir enrichir ma pensée. Marie-Pierre Martinet, Violette Baranda et Vanessa Thomas m'ont, quant à elles, ouvert les portes de mon terrain. Qu'elles trouvent ici l'expression de ma gratitude tout comme toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions durant les trois années qu'a duré mon enquête de terrain.

Il me reste enfin à remercier ma famille, témoin obligé de l'élaboration de ce travail, notamment mes parents qui m'ont suivie tant bien que mal sur ce chemin étonnant et peu sûr qu'est celui des recherches sur les rapports sociaux de sexe. Toute ma reconnaissance va également à mon compagnon, Luca Gabbiani, parce qu'il croit en moi et que son soutien est sans faille, ainsi qu'à nos trois filles, dont les naissances ont ponctué ces années de recherche et qui m'apprennent tous les jours à mieux regarder les belles choses.

# Liste des sigles

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AVFT	Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail
CAFSU	Comité d'action pour les femmes et la sécurité urbaine
Cesdip	Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales
CIDFF	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Cbv	Coups et blessures volontaires
CLS	Contrats locaux de sécurité
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
CPS	Contrat parisien de sécurité
Credoc	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CSA	Contrat de sécurité d'arrondissement
Enveff	Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France
IFOP	Institut français d'opinion publique
Inhes	Institut national des hautes études de sécurité (anciennement Ihesi)
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Ihesi	Institut des hautes études de la sécurité intérieure (aujourd'hui Inhes)
ITT	Interruption temporaire de travail
OND	Observatoire national de la délinquance
Sofres	Société française d'études par sondages
Spoad	Service de prévention, d'étude et d'orientation antidélinquance

# Introduction

La question de la sécurité n'a cessé d'occuper le devant de la scène politique et médiatique ces dernières années, et a fait l'objet de nombreuses critiques mettant au jour la dimension sociale, voire raciste, qui la caractérise. Basé sur la mise en regard de deux champs d'investigations que sont les politiques publiques françaises en matière de violences d'une part et les représentations et les pratiques des hommes et des femmes dans les espaces publics d'autre part, ce livre a pour ambition de confronter les politiques de sécurité et les représentations ordinaires de l'insécurité parmi la population. Plus particulièrement, il vise à repérer comment le processus de construction des politiques publiques de sécurité traite de la dimension sexuée des violences et à mettre en lumière certains aspects de cette dimension qui ne sont pas pris en compte par les pouvoirs publics. L'inclusion du genre, avec la notion de *violence envers les femmes*, permet non seulement de relever l'inadéquation entre ces politiques et les représentations sexuées de la sécurité, mais également de critiquer l'idée fort répandue selon laquelle les femmes seraient naturellement plus « vulnérables » que les hommes.

Dans les dictionnaires, lorsqu'on omet de prendre en considération les termes composés tels que Sécurité sociale ou sécurité routière, la notion de sécurité est généralement définie de deux façons. Selon *Le Petit Robert*<sup>1</sup>, elle décrit en premier lieu un état, « celui d'une personne qui se sent tranquille, hors de tout danger ». Elle correspond ensuite à une « situation dans laquelle il n'y a pas de troubles, de désordres et où l'ordre public est assuré ». Le terme de sécurité se rapporte donc à la fois à un sentiment – celui de ne pas être en danger – et aux conditions qui permettent à ce sentiment de se développer. Ainsi, la « sécurité exprime la croyance bien ou mal fondée qu'on est à l'abri de tout péril<sup>2</sup> ».

Cette définition à deux registres n'est pas sans incidence sur la portée de la notion de sécurité. La subjectivité y est centrale, tant la perception des individus varie quant à ce qui est ou n'est pas dangereux. Qui plus

1. Édition de 1976.

2. Jean Delumeau, *Rassurer et protéger. Le Sentiment de sécurité dans l'occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, p. 12.

est, cette dimension subjective porte sur un grand nombre d'aspects. Que peut-on définir par « troubles », « dangers », « désordres » ? Quels sont les troubles acceptables et ceux qui ne le sont pas ? Et surtout pour qui ? Quels sont les dangers contre lesquels les pouvoirs publics se doivent d'intervenir et ceux qui ressortent de l'arrangement individuel ? Qui définit ce qui est un crime et ce qui ne l'est pas ?

Les diverses appartenances sociales jouent également un rôle non négligeable dans la conception individuelle et collective de ce qu'est la sécurité, et en particulier les identités sexuées. Qui n'a pas entendu dire qu'il était « dangereux » pour une jeune femme de sortir seule le soir ? De fait, il s'avère que, en partie parce qu'ils craignent les violences sexuelles, les parents restreignent tendanciellement plus les sorties des filles que celles des garçons<sup>3</sup>. Chacun et chacune pense par ailleurs qu'il est préférable pour une jeune femme de sortir accompagnée, qu'elle sera plus en « sécurité » pour rentrer chez elle. Paradoxalement, on sait aussi que traîner avec un groupe de garçons « n'est pas sans risques » pour une fille. Sous-entendu lourd de sens.

Les moyens à mettre en œuvre pour éviter ce genre de « dangers » sont généralement considérés comme relevant d'une simple question de « bon sens ». À titre d'exemple, la direction centrale de la Sécurité publique française s'en tient à recommander « la plus grande prudence » aux femmes lorsqu'elles se promènent dans la rue. Dans une fiche-conseil spécialement adressée aux femmes<sup>4</sup>, elle les incite à prendre « des précautions élémentaires », telles que de marcher « toujours d'un pas énergique et assuré » ou « si [elles sont] isolées », de ne pas donner « l'impression d'avoir peur ». Si cette fiche a pour objectif honorable de prévenir les femmes de certains dangers qu'elles encourent, elle souligne surtout que, aux yeux des gardiens de l'ordre public, une femme seule ne devrait pas flâner sur la voie publique ou s'afficher trop ostensiblement, au risque de se faire agresser. Ce risque n'est ni discuté, ni remis en question, pas plus qu'il n'est considéré comme relevant de l'intervention publique : c'est aux femmes de *faire attention*.

3. Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp, « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, 6, 1994.

4. Ministère de l'Intérieur, *Votre sécurité. Conseils aux femmes*, Paris, site Internet du ministère de l'Intérieur. J'ai pris connaissance de cette fiche sur Internet en décembre 2002. Aujourd'hui, elle est toujours disponible sur le site du ministère sous la rubrique « votre sécurité avec votre famille », parmi d'autres fiches sur des sujets divers telles « les personnes dont le comportement nécessite un traitement particulier », « disparitions de personnes », « prévention : le rôle des parents », « les conflits avec les sectes ». Je n'ai jamais vu de telles fiches dans les commissariats.

L'intitulé de cette fiche-conseil, destinée spécifiquement aux femmes, laisse également penser que, dans le sens commun, la question de la *sécurité* se pose différemment pour les hommes et les femmes et que cette assertion est évidente pour tout un chacun. C'est cette dimension d'*évidence* qu'il m'importe de questionner, parce qu'il est très vite apparu, lors de mes premières investigations, que la « vulnérabilité » des femmes à l'égard de certains dangers était présentée par tous, chercheurs, politiciens et dans le sens commun, comme allant de soi – aux yeux de certains, elle ne relèverait d'ailleurs pas des problématiques de la sociologie.

## — Le genre et les rapports sociaux de sexe

Adopter un point de vue de *genre* consiste à analyser la façon dont les catégories sexuées « homme » et « femme » sont le produit d'un processus social et historique de « bicatégorisation » qui crée et hiérarchise deux groupes sociaux en leur assignant des qualités propres. Comme le souligne l'expression *doing gender*, le genre est un processus visant à créer et fixer les différences sexuées, à les présenter comme naturelles et à les utiliser ensuite « pour renforcer l'"essentialisme" des sexes<sup>5</sup> ». L'accent est donc mis sur les discours, les pratiques et les normes qui participent à l'actualisation des différences sexuées tant au niveau institutionnel qu'au niveau des interactions<sup>6</sup>. C'est ce que Judith Butler<sup>7</sup> appelle la « performativité du genre ». Un tel point de vue engage donc à ne pas accepter *a priori* la construction binaire et hiérarchique comme allant de soi, tout en gardant à l'esprit que le genre reste « une façon première de signifier le pouvoir<sup>8</sup> ». Le concept de genre, importé des études anglo-saxonnes, ou son équivalent français de rapports sociaux de sexe<sup>9</sup> – qui a l'avantage

5. Candace West et Don Zimmerman, « *Doing Gender* », dans Judith Lorber et Susan Farrell (eds), *The Social Construction of Gender*, New York (N. Y.), Sage, 1991, p. 24.

6. Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*, Paris, *La Dispute*, 2002 (traduction de « *The Arrangement Between the Sexes* », *Theory and Society*, 4 (3), 1977, p. 301-331). Ce texte n'avait jamais été traduit en français avant que Claude Zaidman n'en prenne l'initiative. Les citations présentées dans cet ouvrage sont toutes tirées de la version française.

7. Judith Butler, *Gender Trouble*, New York (N. Y.), Routledge, 1990 ; Judith Butler, *Bodies that Matter : on the Discursive Limits of Sex*, New York (N. Y.), Routledge, 1993.

8. Joan Scott, « *Genre : une catégorie utile d'analyse historique* », *Les Cahiers du Grif*, 37-38, printemps 1988, p. 141.

9. Bien que les conditions de production de ces deux notions ne soient pas similaires, je les utilise indistinctement pour rendre compte de ce processus de bicatégorisation qui participe à la création de deux groupes sociaux sexués et hiérarchisés.

de mettre en évidence qu'il s'agit d'un *rapport social* entre deux groupes sociaux antagoniques – mettent tous deux l'accent sur la nécessité de questionner les catégories sexuées et de voir comment les différences de sexe sont produites et reproduites. À l'aune des théories sur le genre et sur les rapports sociaux de sexe, les « risques » encourus par les femmes dans les espaces publics n'ont rien d'évident. Au contraire, ils sont le produit d'un long travail de sens visant à les présenter comme naturels et allant de soi, processus auquel participent tous les acteurs sociaux et les institutions, tant dans leurs pratiques que dans leurs discours. Dans cette optique, les « risques évidents » que courent les femmes lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public ne sont pas la conséquence de leur appartenance sexuée, mais participent de la production de cette appartenance. Une analyse sexuée de la sécurité implique donc un renversement de perspective.

Penser le genre consiste ainsi, dans un premier temps, à rendre compte des discours sur ce que « sont » ou devraient être les hommes et les femmes et à mettre en lumière les représentations et les pratiques des deux groupes sexués, en fonction des divers contextes. L'effet de naturalisation incite en effet la majorité des acteurs sociaux à penser et se penser en tant qu'homme ou femme et à reproduire un nombre important d'*a priori* et de manières d'être et de faire. Comme le souligne Christine Delphy, si l'identité sexuée « n'est pas uniforme », elle « possède un large substrat commun, [...] qui spécifie les aptitudes, les qualités, les attentes et les devoirs de chaque sexe ». En ce sens, elle « n'est pas distinguable de l'identité personnelle : “je suis une fille” et “je suis moi” ne sont pas deux consciences différentes »<sup>10</sup>. Cette première étape permet de mettre au jour la façon dont ces identités sexuées sont produites, construites et confirmées grâce à tout un arsenal de discours, de pratiques et d'idées reçues qui structurent et traversent nos sociétés.

## — Au-delà de l'« évidence »

Mes investigations initiales dans le champ de la sécurité m'ont conduite à tenter de repérer quels types de violences sont pris en compte, tant dans les recherches scientifiques que dans les politiques publiques. Dès les années 1970, les militantes et les chercheuses féministes ont mis en évidence les nombreuses agressions physiques et psychologiques dont les

10. Christine Delphy, « Par où attaquer le “partage” inégal du “travail ménager” », *Nouvelles questions féministes*, 22 (3), 2003, p. 56.

femmes font l'objet et ont forgé le terme de *violences envers les femmes* qui souligne les rapports de pouvoir qui structurent ces violences. Je me suis donc demandé comment cet aspect est pris en compte dans le champ de la sécurité. À l'analyse, il apparaît qu'il est pratiquement absent des politiques de sécurité, qui pourtant visent « toutes les violences », et qu'il est évacué des recherches qui n'adoptent pas un point de vue spécifiquement féministe. Dans la grande majorité des cas, les questions de sécurité et de violences faites aux femmes font l'objet d'un traitement séparé. Tout se passe comme si les unes et les autres n'étaient en aucun cas liées.

Avec le temps, il m'est apparu que cette distinction ne va pas de soi et fait l'objet d'un processus de légitimation. L'invisibilité des violences envers les femmes dans le champ de la sécurité est souvent justifiée par le paradoxe qui veut que les femmes auraient peur de violences auxquelles, selon les statistiques officielles, elles échappent relativement. Ce sont les femmes qui se sentent le plus exposées aux agressions dans les espaces publics alors que leur taux de victimation y est relativement faible<sup>11</sup>. Renforçant l'idée d'une « évidente » vulnérabilité des femmes, cet argument incite les chercheurs et les décideurs politiques à évacuer la question des violences sexuées dans les espaces publics, et celle, connexe, des peurs de les subir, du fait de leur caractère considéré comme « fantasmagorique ». Sous prétexte qu'elles relèvent de l'ordre du privé, les violences domestiques sont également passées sous silence en raison des difficultés qu'il y aurait à les cerner. Au terme de cette première étape, j'ai constaté qu'en matière de genre et de sécurité, on avait affaire à deux types de problèmes. D'une part, il existe une dichotomie entre sécurité et violences envers les femmes, qui divise le champ des recherches et des politiques publiques. D'autre part, on assiste à la co-existence de deux registres de discours distincts : dans le sens commun, l'espace public est considéré comme *dangereux* pour les femmes mais cette dimension est totalement évacuée du champ de la sécurité, aussi bien dans les travaux de recherche, qui considèrent cet aspect comme négligeable, que dans les politiques publiques, qui s'évertuent à ne pas vouloir intervenir en la matière.

Une fois ce constat posé, il m'a paru nécessaire de rendre compte du travail de sens opéré pour légitimer l'existence de cette dichotomie et celle de ces deux registres distincts de discours. J'ai donc construit mon objet d'étude sur la base de deux champs d'investigation. Les premiers

11. Wesley G. Skogan, « Public Policy and the Fear of Crime in Large American Cities », dans John Gardiner (ed.), *Public Law and Public Policy*, New York (N. Y.), Praeger, 1977 ; James Garofalo et John Laub, « The Fear of Crime : Broadening our Perspective », *Victimology : an International Journal*, 3 (3-4), 1979.

chapitres de ce travail concernent les politiques publiques de sécurité tandis que les trois derniers consistent en une analyse des expériences et des pratiques des hommes et des femmes dans l'espace public, envisagé dans le sens géospatial du terme, ainsi que des représentations qu'ils et elles en ont. Si, de prime abord, ces deux approches peuvent être considérées comme deux objets distincts, il m'a semblé que l'intérêt résidait dans leur confrontation. Du fait de leur difficulté à intégrer les violences envers les femmes, s'en tenir aux seules politiques de sécurité urbaine risquait en effet de conduire à une impasse : les femmes n'étant pas réellement les sujets de ces politiques, l'étude serait probablement restée cantonnée dans une forme de dénonciation. En revanche, analyser les expériences des hommes et des femmes dans l'espace public permet de faire émerger les incidences que les violences sexistes ont sur les pratiques des femmes dans les espaces communs à tous les citoyens et d'éclairer un aspect de la réalité sociale trop souvent marginalisé. L'inclusion du genre, avec la notion de *violences envers les femmes*, permet de relever l'inadéquation entre ces politiques et les représentations sexuées de la sécurité.

Opter, comme je l'ai fait, pour la mise en regard de ces deux approches conduit à conjuguer deux angles d'analyse : le premier, *institutionnel*, centré sur les mécanismes visant à occulter certaines formes de discriminations, et le second, *interactionniste*, favorisant une analyse plus détaillée des différentes pratiques révélatrices de ces mêmes discriminations. Il devient alors possible de nuancer les affirmations du sens commun à propos de l'existence de deux groupes sexués naturellement distincts et de faire émerger la façon dont leurs différences sont reproduites à divers niveaux.

---

## Le genre, structure invisible des politiques publiques de sécurité

Pour remédier aux manques qu'engendre la distinction conceptuelle entre la notion de *sécurité*, qui concernerait avant tout les actes délictueux des jeunes hommes dans les espaces publics, et celle de *violences envers les femmes*, qui regrouperait divers types d'agressions se déroulant dans le cadre privé de la famille, il est nécessaire de confronter l'élaboration des politiques publiques à leur public. En adoptant certains types de catégories, les politiques publiques de sécurité construisent la réalité sociale et, ce faisant, mettent en œuvre des solutions, qui parce qu'elles partent d'un constat où la dimension de genre est inexistante ne peuvent qu'aboutir à la reproduction des inégalités sexuées. Dès lors il importe de s'interroger

sur les principes et les référentiels qui génèrent ces politiques. Le premier objectif de cet ouvrage consiste donc à repérer comment le processus de construction des politiques publiques de sécurité traite de la dimension sexuée des violences. En adoptant une approche cognitive, il s'agit de comprendre les valeurs et les principes généraux auxquels les acteurs qui participent à la mise en œuvre de politiques publiques se réfèrent<sup>12</sup>. À l'instar de Thoenig et Gatto<sup>13</sup> qui analysent la façon dont les politiques publiques se construisent à partir de la pratique quotidienne des services agissant sur le terrain, ce travail vise entre autres à repérer la signification concrète donnée aux concepts utilisés (ici ceux de sécurité, violences et sentiment d'insécurité), les intervenants identifiés comme pertinents et les effets des actions engagées. Comme l'affirme François Dieu, « la définition même de la sécurité résulte pour une part non négligeable des appréciations, interprétations et arbitrages des responsables et acteurs de terrain<sup>14</sup> ». Dans le cas qui m'intéresse, la démarche varie toutefois quelque peu, puisqu'il s'agit de mettre en évidence comment le processus de construction des politiques publiques de sécurité évacue la dimension sexuée des violences et, ce faisant, la qualifie de non pertinente dans le cadre de ces politiques. En parallèle, il s'agit d'observer dans quel cadre la dimension sexuée est prise en considération et de quelle façon. L'objectif est de comprendre comment une problématique, pourtant reconnue dans l'arène politique et sur la scène publique, a de la difficulté à s'imposer comme problème social à résoudre.

Pour comprendre l'émergence ou la non-émergence d'un problème social, il est utile de s'intéresser non seulement aux décisions, mais également aux « non-décisions<sup>15</sup> ». Ceux qui sont favorisés par le système sont en position de prendre des décisions qui confortent leur pouvoir, tout en ayant la capacité de limiter le champ des décisions afin d'assurer la permanence de leurs intérêts. Ces *non-décisions* ne sont toutefois pas toujours le fruit d'une volonté claire et affirmée. Parfois, les pressions sociales peuvent être suffisamment importantes pour que les acteurs eux-mêmes ne se rendent pas compte du besoin d'intervention ou de

12. Pierre Muller et Yves Surel, *L'Analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998.

13. Jean-Claude Thoenig et Dominique Gatto, *La Sécurité publique à l'épreuve du terrain : le policier, le magistrat, le préfet*, Paris, L'Harmattan, 1993.

14. François Dieu, *Les Politiques publiques de sécurité*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 138.

15. Peter Bachrach et Morton S. Baratz, « *Decisions and Nondecisions : an Analytical Framework* », *American Political Science Review*, 57, 1963.

décision dans tel ou tel domaine<sup>16</sup>. Il importe donc de repérer quelles sont les instances « légitimes de définition de la réalité du problème<sup>17</sup> ». Lorsqu'on observe la façon dont les violences envers les femmes sont traitées et intégrées dans les politiques de sécurité en général, et dans les politiques locales de sécurité que sont les *contrats locaux de sécurité* (CLS), on s'aperçoit que les violences envers les femmes sont en effet le plus souvent écartées « parce que cela ne semble pas pertinent » ou « parce qu'on n'y a pas pensé », et font, en ce sens, l'objet de non-décisions. D'un point de vue sociopolitique, ces non-décisions révèlent quels sont les intérêts dominants ; dans une optique de genre, elles assurent la non-remise en question des rapports sociaux de sexe. Dans d'autres cas, les violences envers les femmes font l'objet d'un processus de redéfinition qui, au final, permet de neutraliser la dimension subversive de toute revendication égalitaire. Dorothy Stetson<sup>18</sup> montre par exemple que, dans les questions touchant de près ou de loin le féminisme, ce sont les propositions les moins menaçantes pour l'idée de différences naturelles entre les sexes qui ont le plus de chance de succès. Selon Stetson, les propositions réclamant uniquement l'égalité formelle sont beaucoup plus à même d'être adoptées que celles visant à changer les rôles sexués. On n'est pas loin ici de la notion de « réflexivité institutionnelle » développée par Goffman, qu'il définit comme « un environnement, en quelque sorte, conçu pour mettre [les identités sexuées] en évocation<sup>19</sup> ». En occultant presque systématiquement les violences envers les femmes, ou en opérant un travail de redéfinition, les politiques publiques de sécurité produisent non seulement du discours sur ce que sont ou devraient être les identités sexuées, mais créent également un cadre qui permet à ces identités de prendre corps. Ce faisant, elles contribuent à perpétuer les différences et les relations dissymétriques entre les sexes.

## — La peur, une discrimination sexuée

Au-delà de cet aspect institutionnel, il convient également de s'interroger sur la question des interactions. C'est à elles que sont consacrés les trois derniers chapitres de ce livre. Les travaux centrés sur les violences

16. Steven Lukes, *Power : A Radical View*, Basingstoke, Macmillan, 1974.

17. Joseph R. Gusfield, *The Culture of Public Problems. Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1981, p. 9.

18. Dorothy MacBride Stetson, *Women's Right in France*, New York (N. Y.), Greenwood Press, 1987.

19. Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*, op. cit., p. 99.

sexuées apportent un éclairage différent sur le paradoxe présenté plus haut selon lequel les femmes ont peur de crimes qui les affectent relativement peu. Toutes les études convergent pour affirmer que les femmes sont principalement susceptibles d'être agressées par des hommes qu'elles connaissent<sup>20</sup>. L'accent mis sur les dangers associés à l'extérieur, alors même les femmes devraient davantage craindre leurs proches, incite donc certaines chercheuses<sup>21</sup> à souligner la part *idéelle* des stéréotypes, permettant de reproduire une forme de *contrôle social* sur les femmes et de maintenir la ségrégation sexuée de l'espace. D'autres auteures ont pour leur part insisté sur la part *matérielle* de ces craintes. Elles ont mis au jour que le paradoxe en question n'est plus de mise si on considère certains types d'atteintes que les statistiques ne comptabilisent pas<sup>22</sup>. En adoptant un tel point de vue, il apparaît que le taux de violences exercées à l'encontre des femmes dans l'espace public n'est pas négligeable. En France par exemple, *l'enquête nationale sur les violences envers les femmes* (Enveff), qui inclut toute une gamme d'atteintes généralement négligées, signale que près d'une femme sur cinq a subi au moins un type de violence à l'extérieur de son domicile en 1999<sup>23</sup>. D'après Valentine, la plupart des femmes ont vécu dans les lieux publics une expérience de nature sexuelle alarmante au cours de leur vie, ce qui a pour effet de maintenir un sentiment de vulnérabilité physique lié au fait d'être une *femme*, représentation entretenue par les institutions, les campagnes de prévention de la violence et par les médias<sup>24</sup>. Une succession permanente de « rappels à l'ordre », laissant penser que des violences plus graves pourraient se produire, contribuerait à signifier aux femmes le caractère inopportun de leur présence dans certains lieux collectifs et à entretenir un sentiment de peur tout en confirmant les identités de genre<sup>25</sup>.

20. Jalna Hanmer et Mary Maynard, *Women, Violence and Social Control, Atlantic Highlands (N. J.), Humanities Press International, 1987*; Jalna Hanmer, Jill Radford et Elizabeth Stanko (eds), *Women, Policing and Male Violence. International Perspectives, New York (N. Y.), Routledge, 1989*.

21. Jalna Hanmer, « *Violence et contrôle social des femmes* », *Questions féministes*, 1, 1977.

22. Elizabeth Stanko, *Everyday Violence : How Women and Men Experience Sexual and Physical Danger, Londres, HaperCollins, 1990*.

23. Maryse Jaspard et al., *Les Violences envers les femmes en France : une enquête nationale, Paris, La Documentation française, 2003*.

24. Gill Valentine, « *Images of Danger : Women's Sources of Information about the Spatial Distribution of Male Violence* », *Area*, 24 (1), 1992.

25. Carol Brooks Gardner, *Passing By. Gender and Public Harassment, Berkeley (Calif.), University of California Press, 1995*.

Le sentiment de peur affiché par les femmes n'aurait par ailleurs rien de « fantasmagorique », puisqu'il est avéré que certains groupes sociaux ajustent leurs comportements à leur sentiment de peur et s'exposent moins aux risques. Ils s'en trouvent moins souvent recensés comme victimes dans les statistiques officielles<sup>26</sup>. En ce sens, les violences à l'égard des femmes, de même que leur corollaire, le sentiment de peur qu'elles suscitent, font partie des mécanismes du processus visant à donner un sens aux catégories de sexe, et à faire en sorte qu'elles revêtent toute leur force. L'examen des violences et des discriminations à l'encontre des homosexuels et des lesbiennes confirme cette hypothèse. Elles aussi viennent sanctionner une soi-disant transgression des normes sexuées établies, et, par là même, les renforcent<sup>27</sup>. Aussi, l'usage de la rue, tout en étant le reflet des normes sexuées, contribue-t-il également à leur reproduction. En s'inspirant de ces analyses, il m'a semblé important d'explorer cette dimension dans le cas français. Les femmes ont-elles peur dans les espaces publics ? Est-il vrai qu'une prise en compte d'une gamme plus vaste que les atteintes retenues dans les statistiques officielles permettrait de mettre au jour tout un pan des expériences sexuées généralement invisibles ?

Les quelques données dont on dispose tendent à le confirmer. Par exemple, l'Enveff<sup>28</sup> souligne qu'une proportion non négligeable des femmes interrogées exprime une inquiétude quant à leurs déplacements nocturnes. Plus nombreuses encore sont celles pour qui sortir seules à ces heures implique un choix d'itinéraire ou de quartiers à traverser. Ce constat corrobore les résultats de travaux qualitatifs anglo-saxons qui ont souligné que les femmes, bien plus que les hommes, prennent de multiples « précautions » lorsqu'elles déambulent dans les espaces publics, et que cela leur paraît « aller de soi<sup>29</sup> ». À une époque où les transformations démographiques et sociales laissent une plus grande autonomie aux femmes dans les différentes sphères de la vie, y compris publique, il convient de s'interroger sur la persistance de telles peurs et leurs implications dans la vie quotidienne, en particulier en termes de déplacements. Les discours et

26. Steven Balkin, « Victimization Rates, Safety and Fear of Crime », *Social Problems*, 26 (3), février 1979.

27. Marie-Hélène Bourcier, « Le silence des butchs », dans Christine Lemoine et Ingrid Renard (dir.), *Attirances : lesbiennes fems et lesbiennes butchs*, Paris, Éditions gaies et lesbiennes, 2001.

28. Stéphanie Condon, Marylène Lieber et Florence Maillolchon, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, 46 (2), 2005.

29. Margaret T. Gordon et Stephanie Riger, *The Female Fear*, Londres, *The Free Press*, 1989.